

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 487

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 180982

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Terrenoire – Désaffectation, déclassement et cession d'un délaissé au profit de Monsieur et Madame CHARROIN - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 487

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 180982

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Terrenoire – Désaffectation, déclassement et cession d'un délaissé au profit de Monsieur et Madame CHARROIN - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne est propriétaire d'un délaissé d'espace public d'une superficie de 7 m² environ, issu de la parcelle 309 AM 185, située allée du Galibot. Cette parcelle classée en zone UCa3 au plan local d'urbanisme appartient au domaine public de la Ville de Saint-Etienne.

Cet espace public servait de local à poubelles. Pour faciliter la collecte des ordures ménagères, ce local à poubelles a été déplacé et se trouve désormais en tout début de l'allée du Galibot.

Ce délaissé d'espace public n'a plus d'utilité pour la Collectivité.

□ **Motivation et Opportunité :**

Monsieur et Madame Eric CHARROIN, propriétaires de la parcelle 309 AM 174, 7 allée du Galibot, ont sollicité la Ville de Saint-Etienne pour acquérir ce délaissé d'espace public qui est situé devant leur habitation.

Ce délaissé d'espace public sera préalablement désaffecté et déclassé.

□ **Contenu :**

Par promesse unilatérale d'achat, Monsieur et Madame Eric CHARROIN s'engagent à acquérir ce délaissé d'espace public d'une superficie de 7 m² environ au prix de 30 €/le m². Le prix sera ajusté en fonction du nombre de m² cédés.

Ce prix est conforme à l'avis de France Domaine en date du 24 août 2018.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : Recette : 210 €

dont personnel mis en oeuvre :

| ◦ Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|--------------------------------|-------|-------------|--------|------|--------|--------|
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | 210 € | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- constater la désaffectation de ce délaissé et de prononcer son déclassement,
- approuver la cession de ce délaissé au profit de Monsieur et Madame Eric CHARROIN au prix de 30 €/le m² et suivant les conditions de la promesse unilatérale d'achat ci-joint,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié à intervenir en l'étude de Maître GUIBERT, Notaire au Chambon Feugerolles.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

chapitre 77 article 775

Résultat du vote : 55 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

Christiane JODAR